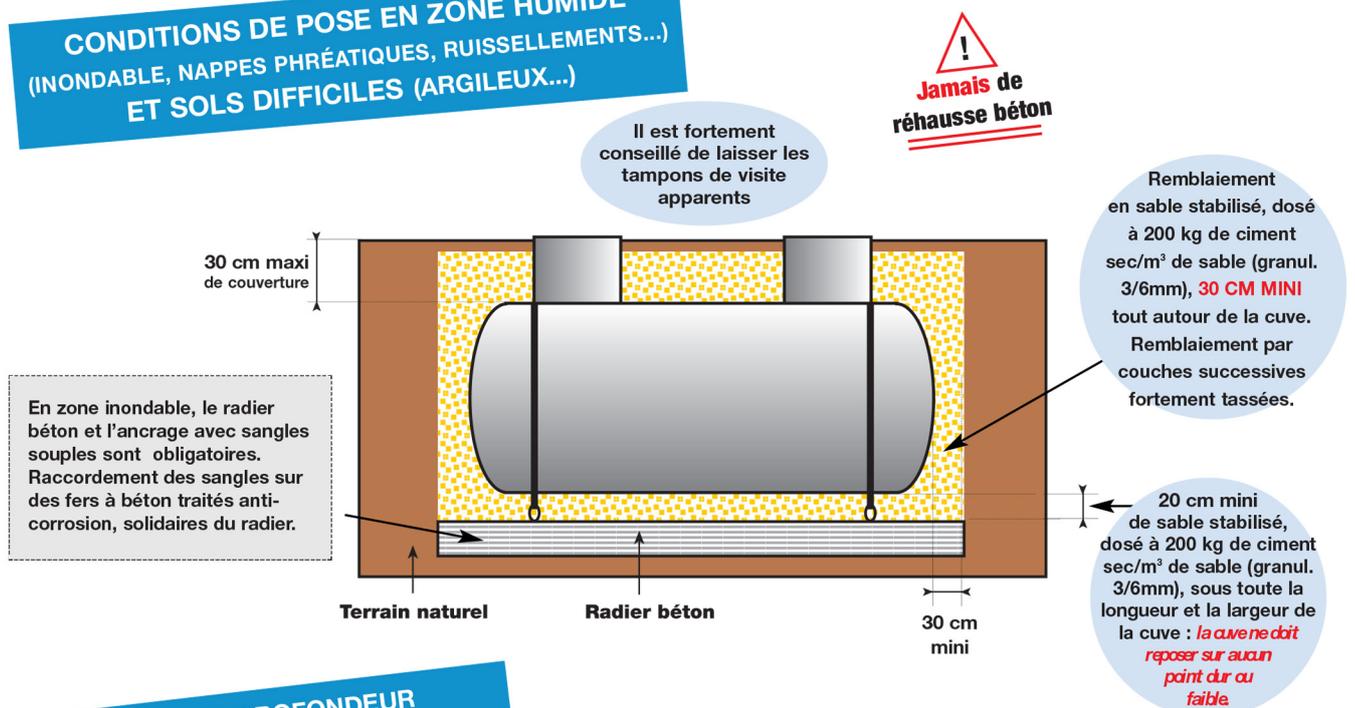


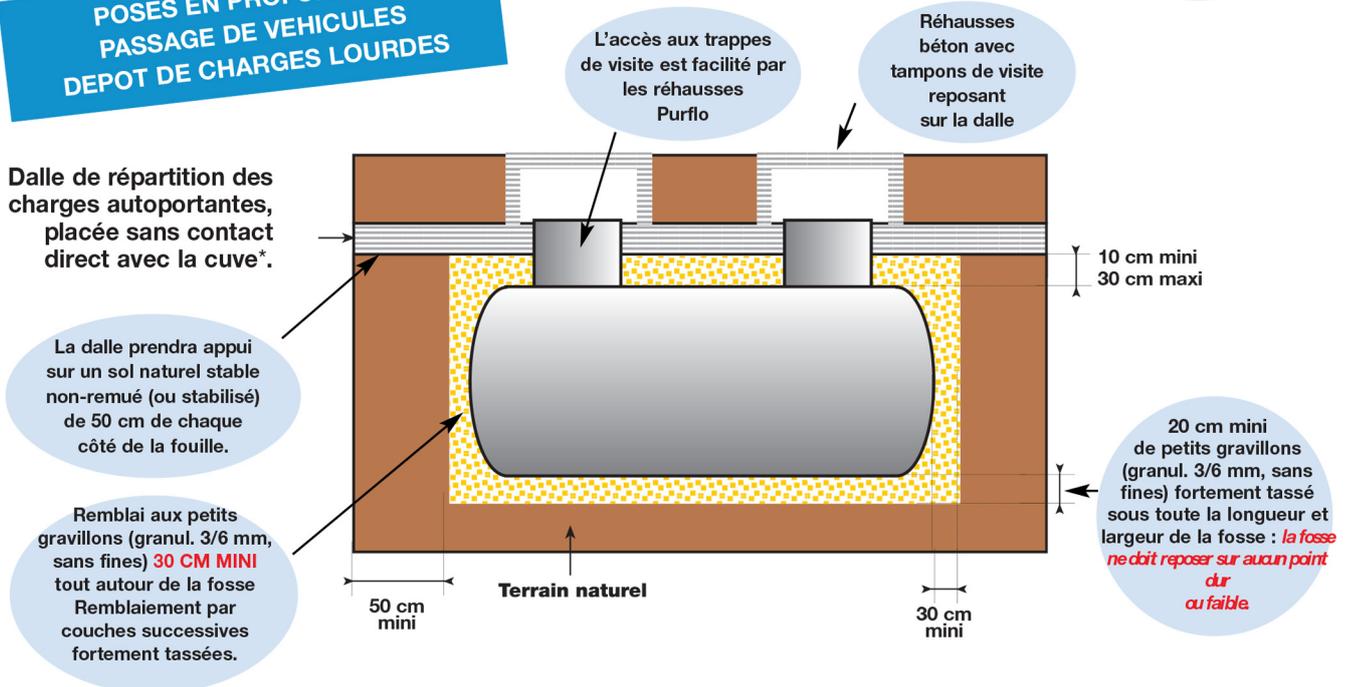
REMARQUES PREALABLES

- Pour certains ouvrages en Pehd de grande capacité, au vu de leur longueur parfois très importante et inhabituelle (jusque 19 mètres), avant la commande, les moyens doivent être pris pour s'assurer de l'accessibilité au chantier.
- Avant le remblaiement, s'assurer du bon état général de la cuve et vérifier que les canalisations sont bien raccordées à celle-ci de façon étanche.
- Les abords directs et l'environnement de la fouille se présentent nécessairement sous la forme d'un sol naturel stable non remué (ou stabilisé) et plat (pente < 2%) sur 5 m. minimum tout autour de la fouille.
- Les accessoires utilisés (réhausses, sangles,...) seront de marque APC / CALONA PURFLO (Premier Tech Aqua) et dans tous les cas, la mise en oeuvre de réhausses béton avec report d'effort (direct ou indirect) sur nos ouvrages est strictement interdite (voir «pose en profondeur»).
- La couverture est à 80% réalisée aux petits gravillons (granul. 3/6 mm, terre végétale en complément et son épaisseur ne peut excéder 30 cm. Au delà, suivre les prescriptions pour «pose en profondeur» et réaliser l'étude appropriée.
- **En TERRAIN SEC :**
 - de 3 à 66 m³ : la cuve est posée sur un lit de petits gravillons (granul. 3/6 mm, sans fines) bien tassé d'au moins 20 cm d'épaisseur et remblayée avec ce même matériau,
 - dans tous les cas : le remblai se fait par couches successives de 30 cm parfaitement tassées.
- **En TERRAIN HUMIDE OU DIFFICILE**, pour tous les volumes, outre les dispositions spécifiques (voir schémas ci-dessous) :
 - la cuve est posée sur un lit de sable stabilisé (granul. 3/6 mm, 200 kg de ciment sec/m³ de sable) bien tassé d'au moins 20 cm d'épaisseur,
 - le remblai est réalisé au sable stabilisé (granul. 3/6 mm, dosé à 200 kg de ciment sec / m³ de sable),
 - la cuve ne peut reposer de plus du 1/3 de sa hauteur dans l'eau (nappe) à tout moment de l'année.
- Dans tous les cas, suivre impérativement les notices de pose RECTO/VERSO (noir et blanc). Pour plus d'informations, contactez votre revendeur ou/et nous consulter.

CONDITIONS DE POSE EN ZONE HUMIDE (INONDABLE, NAPPES PHRÉATIQUES, RUISSELLEMENTS...) ET SOLS DIFFICILES (ARGILEUX...)



POSES EN PROFONDEUR PASSAGE DE VEHICULES DEPOT DE CHARGES LOURDES



* L'ensemble des éléments constitutifs de la cuve (trappe de visite, réhausse, colonne de vidange et collecteur éventuels,...) doivent être très nettement désolidarisés de la dalle de répartition et des éventuelles réhausses / béton.